





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL** DE LA COMMUNE DE CRÉCHES-SUR-SAÔNE

Séance du 18/11/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 23

Présents: 19

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation 13/11/2024

> Date d'affichage 13/11/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

......

......

et publication du :

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BERTHET Michel.

Etaient présents :

M. BERTHET Michel, M. BIANCHINO Federico, M. BOUCHY Cyrille, Mme BROSSETTE Marina, Mme CARREIRO Céline, M. CARRERAS Valentin, Mme CURAILLAT Françoise, Mme DE CROMBRUGGHE Claire, Mme DUMONT-PLATEL Christèle, Mme DUMORD Nathalie, M. DUPONT Patrice, Mme FARGEOT-MENEZES Fabienne, Mme FRANCAIS-DUMONT Marjolaine, Mme GUYON Annick, M. MORAND Ludovic, M. PAQUELIER Jean-Luc, M. PERNOT Patrice, M. SIGNORET Pierre, M. THIBERT Vincent

Procuration(s):

M. ARNAUD Jean-Claude donne pouvoir à M. PAQUELIER Jean-Luc, M. STOYE Julien donne pouvoir à M. MORAND Ludovic, Mme SANGOY-LUTAUD Coralie donne pouvoir à Mme DUMORD Nathalie

Etai(ent) absent(s)

Mme DE OLIVEIRA LEONES Ludivine

Etai(ent) excusé(s) :

M. ARNAUD Jean-Claude, Mme SANGOY-LUTAUD Coralie, M. STOYE Julien

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. PAQUELIER Jean-Luc

Numéro interne de l'acte : 2024-96

Objet : Travaux relatifs à la construction d'un restaurant scolaire, d'une bibliothèque et d'une voirie centrale aménagée : Approbation de l'avenant n°1 au marché M2022-020 pour la Mission de Contrôle Technique.

Rapporteur : Jean-Luc PAQUELIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le projet construction d'un restaurant scolaire, d'une bibliothèque et d'une voirie centrale aménagée;

VU la proposition d'avenant n°1 au marché de « Contrôle Technique » concernant la prise en compte de l'augmentation du montant prévisionnel d'exécution des travaux,

Plus-value pour augmentation des honoraires de contrôle technique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- D'approuver l'avenant n°1 au marché de Contrôle Technique d'un montant de 5 189.43 € HT (+37.57 %), portant à 19 000,00 € HT le nouveau montant du marché.
- D'autoriser LA SEMA71, en sa qualité de mandataire du maître d'ouvrage, à signer cet avenant ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Envoyé en préfecture le 22/11/2024

Reçu en préfecture le 22/11/2024

Publié le

ID: 071-217101500-20241118-202496-DE

Le Secrétaire de séance, Jean-Luc PAQUELIER



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à CRÊCHES-SUR-SAÔNE Le Maire, Michel BERTHET

